

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

PÔLE ELECTIONS

Tél. : 01 44 90 76 82

Courriel : ddct-ma08-page@paris.fr

Pour vous garantir le meilleur service public, nous vous recevons sur rendez-vous

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE



INSCRIPTION PAR INTERNET : il est possible, via le site « **service-public.fr** », de s'inscrire sur les listes électorales.

INFORMATION

Les différentes listes de ce document ne sont pas exhaustives, il peut s'avérer que la situation particulière d'un usager nécessite des pièces justificatives complémentaires.

Date limite pour une prise en compte de votre inscription : Effectuer la démarche avant le 6^{ème} vendredi précédant le jour du vote.

INSCRIPTION EN MAIRIE D'ARRONDISSEMENT



Les factures de téléphone portable ne sont pas admises.
Les pièces justificatives établies au nom d'une SCI ne sont pas acceptées
Les pièces manuscrites ne sont pas recevables

- Pièce d'identité en cours de validité (CNI ou passeport)
- **Un justificatif de domicile de l'année en cours**, daté **de moins de trois mois** à la date de dépôt à vos noms et prénoms :

- ✓ une facture : eau, gaz, électricité, téléphone fixe, internet
- ou ✓ une quittance de loyer informatisée émanant d'un organisme institutionnel
- ou ✓ l'attestation d'assurance habitation
- ou ✓ le bulletin de salaire ou le titre de pension adressé au domicile
- ou ✓ l'avis d'imposition **s'il a moins de trois mois**

+ le livret de famille si la facture présentée est au nom de l'autre conjoint

Pour les personnes hébergées, il conviendra de fournir :

→ Concernant l'hébergeant :

- Pièce d'identité en cours de validité (*CNI ou passeport*)
- Attestation sur l'honneur d'hébergement
- Un justificatif de domicile éventuellement (*voir liste ci-dessus*)

→ Concernant l'hébergé :

- Pièce d'identité en cours de validité (*CNI ou passeport*)
- Un document administratif à son nom reçu à l'adresse de l'hébergeant (*CPAM, bulletin de salaire, banque ...*)

Les jeunes de moins de 26 ans ont la possibilité de s'inscrire sur la liste électorale de la commune où leurs parents ont leur domicile réel.

Pièces demandées :

- Un justificatif de domicile (*voir liste ci-dessus*) attestant du domicile réel des parents
- Un document attestant du lien de filiation (*livret de famille – acte de naissance avec filiation*)

❖ **Pour les ressortissants de l'Union européenne**, qui peuvent voter uniquement pour les élections municipales et européennes, les mêmes justificatifs seront demandés. Ils devront fournir également une attestation sur l'honneur précisant qu'ils ne sont pas privés de leurs droits civiques dans leur pays d'origine et s'engager enfin à ne voter qu'en France lors des élections européennes.

❖ **Une demande d'inscription peut être présentée par un tiers :** dans ce cas, établir une procuration sur papier libre datée et signée, stipulant le nom du mandant et du mandataire, accompagnée de la pièce d'identité du mandataire.



INSCRIPTION PAR CORRESPONDANCE (de préférence par lettre recommandée) :

Adresser au Maire du 8^{ème} arrondissement une demande écrite personnelle avec indication de votre souhait de figurer sur les listes électorales du 8^{ème} et du lieu de votre ancienne inscription, datée et signée, accompagnée de la photocopie recto-verso de votre pièce d'identité ainsi que la photocopie de votre justificatif de domicile (voir liste ci-dessus).